



# 21<sup>es</sup> journées Bases de Données Avancées

Saint-Malo, Palais du Grand Large

17 - 20 octobre 2005

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Merci de bien vouloir compléter ce formulaire et le retourner signé **le plus rapidement possible** à :

IRISA/Elisabeth LEBRET

Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex

Fax : +33 2 99 84 71 71 – Email : [lebret@irisa.fr](mailto:lebret@irisa.fr)

Pour plus de renseignements : Site internet : <http://bda05.irisa.fr>

### 1. IDENTITÉ

Mme     Mlle    M.

NOM \* : ..... Prénom \* : .....

Affiliation\* : .....

Adresse professionnelle : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Fax : ..... E-mail : .....

\*: imprimé sur le badge

Accord pour indiquer votre adresse électronique sur la liste des participants :    Oui                    Non

*Conformément à l'article 27 de la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.*

### 2. DROITS D'INSCRIPTION (TVA 19,6 % incluse)

Tarifs	Jusqu'au 19 septembre inclus	À partir du 20 septembre
Industriel	<input type="checkbox"/> 500 €	<input type="checkbox"/> 550 €
Universitaire	<input type="checkbox"/> 450 €	<input type="checkbox"/> 500 €
Etudiant <small>(joindre la copie de la carte d'étudiant 2005/2006)</small>	<input type="checkbox"/> 200 €	<input type="checkbox"/> 250 €

Les tarifs ci-dessus couvrent :

- l'accès au tutoriel et à la conférence ;
- les supports de cours pour le tutoriel ;
- les actes de la conférence (papier + CD-Rom) ;
- les déjeuners du 18, 19 et 20 octobre ;
- les pauses café ;
- la soirée d'accueil « vins et fromages » du lundi 17 octobre ;
- Événement social : la visite privative de l'abbaye du Mont-Saint-Michel et le dîner de gala à St-Malo le mercredi 19 octobre.

**Accompagnant :**

Événement social supplémentaire (le 19 octobre 2005) :            personne(s) x **70 euros** =            €

**TOTAL (INSCRIPTION + ACCOMPAGNANT) =            €**

### 3. TRANSPORT (Cocher la case correspondante)

#### Réduction SNCF

Je souhaite recevoir un fichet de réduction SNCF (20% de réduction)

#### Bus spécial « BDA 2005 » Gare SNCF, Rennes – Palais du Grand Large, Saint-Malo

Je suis intéressé(e) par la navette, **le lundi 17 octobre** (départ de la gare SNCF de Rennes vers **11h15** \*)

\*L'horaire définitif sera communiqué ultérieurement

J'arriverai à Saint-Malo par mes propres moyens

### 4. RESTRICTIONS ALIMENTAIRES

Les journées se déroulant à Saint-Malo, les organisateurs pensent privilégier les produits de la mer. Afin de faciliter l'organisation de ces repas, nous vous demandons de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

Je mange du poisson                      Oui              Non

Je mange des fruits de mer              Oui              Non

Autres restrictions alimentaires : .....

### 5. DÉJEUNERS

Veillez nous indiquer vos jours de présence aux déjeuners suivants :

Mardi 18 octobre

Mercredi 19 octobre

Jeudi 20 octobre (buffet froid)

### 6. ÉVÉNEMENT SOCIAL (mercredi 19 octobre)

Je m'inscris à la visite privative de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, suivie du diner de gala à Saint-Malo.

Je m'inscris uniquement à la visite privative de l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

Je m'inscris uniquement au dîner de gala à Saint-Malo.

Je ne participe pas.

### 7. MODE DE RÈGLEMENT

Par chèque à l'ordre de l'Agent comptable du CNRS

Par bon de commande. Numéro de SIRET : 180089013 03365 – APE : 732Z

Par carte de crédit : pour ce mode de paiement, se reporter au formulaire spécifique « Transaction par carte bancaire », disponible sur le site internet de BDA

Les documents se rapportant aux 3 modes de règlement ci-dessus sont à adresser à IRISA/Elisabeth LEBRET Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex - Fax : +33 2 99 84 71 71

Par virement bancaire à l'agent comptable secondaire du CNRS : Compte ouvert au Trésor Public de Rennes Cité administrative, avenue janvier, 35021 Rennes Cedex. Numéro de compte : 10071-35000-00001004708-76. Bien mentionner votre nom et la référence « BDA 2005 ».

### 8. ANNULATION

Le remboursement des frais de participation sera possible pour toute demande écrite parvenant au secrétariat **avant le 1<sup>er</sup> octobre 2005** (le cachet de la poste faisant foi). Aucun remboursement ne sera effectué au-delà de cette date.

### 9. OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

.....

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Signature